

CONCERTATION

Des rendez-vous pour vous informer

Après deux premières réunions publiques de concertation en juin et juillet, d'autres rendez-vous sont programmés.

Basse Saône 2050, c'est un projet de territoire, c'est-à-dire le projet de celles et ceux qui habitent ce territoire. C'est la raison pour laquelle les différents maîtres d'ouvrage multiplient les rencontres pour vous informer et vous permettre de vous exprimer. En particulier sur le chantier de la reconnexion de la Saône à la mer, piloté par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône-Vienne-Scie.

AU DÉBUT DE L'ÉTÉ, deux premières réunions de concertation ouvertes à tout le monde se sont tenues à Sainte-Marguerite et à Quiberville. Le programme des travaux qui devraient démarrer dans un an et remodeler la basse vallée y a été exposé, et tout le monde a pu demander tous les éclaircissements et exposer ses attentes, mais aussi ses interrogations. Deux points en particulier ont été mis en avant : que va-t-il se passer pendant la phase de chantier, et comment vivra-t-on dans la vallée quand elle aura revêtu son nouveau visage ? Ces éléments ont été pris en compte, et le résultat de cette concertation sera présenté à l'occasion d'une nouvelle réunion publique, programmée au premier trimestre 2024, vraisemblablement vers la fin janvier. Pour en connaître la date, consultez le site du Syndicat

Mixte des Bassins Versants
(Plus d'info sur : www.sbvsvs.fr).

PAR LA SUITE, après le dépôt du dossier d'évaluation environnementale à la préfecture et son instruction par les services de l'Etat, viendra la phase plus formelle de l'enquête publique. Un commissaire-enquêteur sera désigné, qui devra décider des modalités de l'enquête. Il prescrira de nouvelles réunions publiques, au moins une à Quiberville et une à Sainte-Marguerite-sur-Mer. En outre, les documents relatifs au projet seront accessibles à tout le monde dans les mairies, et le commissaire-enquêteur tiendra des permanences au cours desquelles chacun pourra venir le rencontrer. Si tout avance comme l'espèrent les porteurs du projet, l'enquête publique devrait se dérouler au printemps 2024.

ET QUAND le commissaire-enquêteur aura rendu son rapport, il ne restera plus au Préfet qu'à délivrer l'autorisation de démarrer les travaux en tenant compte de ces conclusions. Voilà qui permet d'envisager l'arrivée des premiers engins de chantier à l'automne 2024. Les travaux s'interrompent au printemps, pour des raisons

écologiques et économiques. Il s'agit de préserver, pendant la période estivale, la quiétude de tout un cortège d'espèces de plantes et d'animaux, mais aussi... des touristes ! Le chantier reprendra alors à l'automne 2025. Si tout va bien... « Si la météo ne nous est pas favorable, prévient le directeur du Syndicat Mixte des Bassins Versants Laurent Topin, on passera de 12 mois de chantier... à 24 ! ».



NOVEMBRE 2023

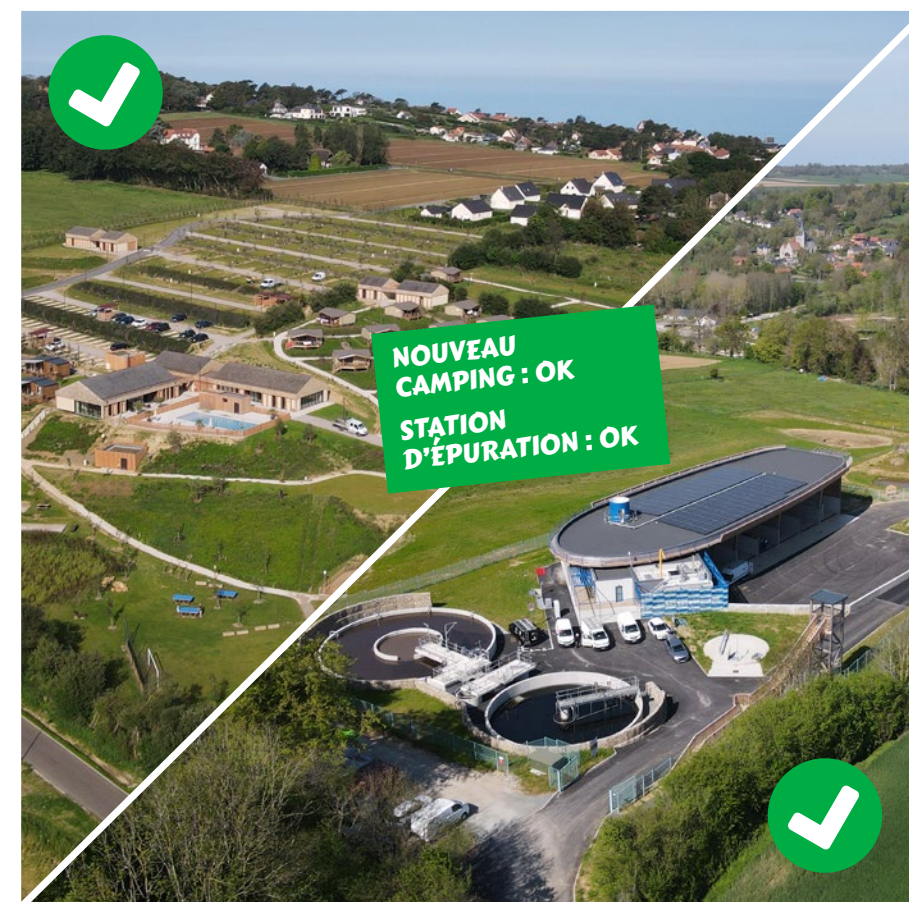
La lettre

Lettre du projet de territoire
Basse Saône 2050



CHANTIERS

ÇA C'EST FAIT !

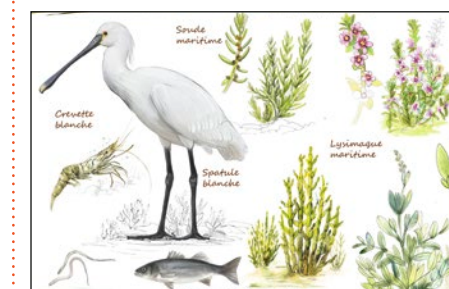


LES DEUX PREMIERS CHANTIERS MARQUANTS du projet Basse Saône 2050 ont été menés tambour battant ! Le nouveau camping de Quiberville et la station d'épuration de Longueil sont opérationnels.

► EN PAGES INTÉRIEURES.

POSTER

Les espèces de la vallée



Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône-Vienne-Scie publie un poster pour découvrir la faune et la flore de la vallée. Disponible dans les mairies et à l'Office de tourisme.

DISPARITION

Olivier de Conihout



Olivier de Conihout, maire de Sainte-Marguerite-sur-Mer, est décédé en cours de mandat, le 11 septembre 2023.

Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

CHANTIERS

Ça c'est fait !

A Longueuil, la station d'épuration épure. A Quiberville, le nouvel équipement touristique accueille des touristes. Ces deux premiers chantiers du projet Basse Saône 2050 ont été menés à leur terme dans des délais record.

Amélie Boutillier n'essaie même pas de dissimuler sa fierté : « d'ordinaire il faut au moins deux ans pour achever une station d'épuration de ce type. Nous l'avons réalisée en un an », explique la directrice générale adjointe technique de la Communauté de communes Terroir de Caux. Pour parvenir à ce résultat, des moyens exceptionnels ont été déployés : une centrale à béton a été implantée sur le site, épargnant du même coup aux riverains l'habituelle noria des camions-toupees. Et deux grues ont été mises en service, pour pouvoir intervenir simultanément en deux points du chantier, alors que d'ordinaire un seul engin est mobilisé, et déplacé au fil des besoins.

MAIS POURQUOI UNE TELLE HÂTE ?

Principalement, parce que ce projet a été en grande partie financé par l'Union européenne, dans le cadre du projet PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers). Et les règles de Bruxelles sont impitoyables : si le chantier n'est pas livré dans les délais, les financements sont annulés !

Dès la phase de rédaction des appels d'offres, les choses ont été clairement exposées : les entreprises candidates savaient qu'elles encourraient de très fortes pénalités en cas de retard du chantier. Et tout le monde a joué le jeu. « Sur un chantier ordinaire qui se déroule bien, on note à chaque réunion de chantier les questions à régler, et on s'en occupe dans la semaine. Là, c'était réglé dans l'heure, y compris pendant les week-ends et les vacances ».



La station d'épuration a été inaugurée le 6 juillet 2023

L'AFFAIRE ÉTAIT D'AUTANT PLUS DÉLICATE que pour que l'usine fonctionne à la date prévue, il fallait qu'elle puisse traiter une quantité minimale d'effluents. Et pour cela, il fallait que les habitations de Longueuil et des communes environnantes soient connectées. Il était donc nécessaire de faire avancer en même temps le chantier de la station et celui des réseaux d'assainissement. A certaines périodes, plus de 100 personnes travaillaient simultanément à creuser des tranchées d'un côté, à bâtir l'outil industriel de l'autre.

ET COMME POUR TOUT CHANTIER, les imprévus n'ont pas manqué. Ainsi, la guerre en Ukraine a entraîné des pénuries de matériaux -le bois par exemple- ou de composants électriques indispensables au fonctionnement de l'ouvrage. Il a fallu se débrouiller, en activant le carnet d'adresses des uns et des autres, et en « empruntant » les éléments nécessaires à d'autres collectivités territoriales qui gèrent en direct leur station. Et puis, pour pimenter un peu plus le dossier, la station d'épuration à Longueuil met en œuvre des technologies innovantes : une partie de l'énergie y est fournie par des panneaux solaires,

et des variateurs gèrent l'activité en fonction des besoins et de la source d'énergie active. Plus il y a de soleil, plus la centrale tend vers l'autonomie énergétique. Ce qui permet de limiter la facture pour la collectivité.

UNE STATION D'ÉPURATION FONCTIONNELLE À LONGUEUIL, c'est l'assurance d'une eau rejetée dans la Saône en bon état sanitaire et écologique. Et donc des eaux de baignade accueillantes pour les touristes qui, depuis le mois d'août, ont commencé à occuper le nouveau camping de Quiberville.

« Découvrez le Domaine Saône et Mer, camping à Quiberville-sur-Mer, en Normandie, niché entre la majestueuse rivière Saône et les eaux scintillantes de la mer. Plongez dans un cadre naturel exceptionnel où la tranquillité règne en maître. Profitez de nos emplacements spacieux et de nos hébergements locatifs confortables, ainsi que de notre vue imprenable sur la vallée de la Saône ». C'est dans ces termes lyriques que le gérant, choisi par la commune de Quiberville, promeut la nouvelle destination. En y appliquant son concept-fétiche, décliné dans la petite vingtaine d'équipements qu'il exploite : le camping « slow life ». Ce n'est pas ici qu'il faut venir pour consommer de façon frénétique des loisirs industriels préformatés, pour user le dancefloor jusqu'au bout de la nuit ou pour s'enivrer des méga-décibels d'un sound-system surdimensionné. Ici, on prend son temps, on écoute la nature. On est là pour « se libérer de la charge mentale », pour « vivre l'expérience paisiblement », pour « se connecter aux essentiels ». Et les premiers clients sont ravis !



Le Domaine Saône et Mer est adapté aux nouvelles attentes des vacanciers.



Grâce à la station Soléa, les eaux de la Saône seront en meilleur état écologique et sanitaire.